

2011_B255

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi - Politique de subvention en faveur des opérateurs oeuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi - Versement du solde des subventions attribuées en 2010

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Francis TAULAN

Objet : Emploi - Politique de subvention en faveur des opérateurs oeuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi - Versement du solde des subventions attribuées en 2010

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix, différentes associations développent des projets spécifiques dans le champ de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Au regard du projet proposé et dans le cadre de sa compétence Insertion et Emploi, la Communauté du Pays d'Aix soutient financièrement certaines de ces initiatives.

Dans le respect de nos engagements envers ces opérateurs, il convient de leur verser le solde des subventions votées en 2010 par le Bureau Communautaire, dont le montant total s'élève à 96.220,66 €.

L'action de notre Communauté dans le domaine de l'emploi et de l'insertion s'inscrit dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.), reposant sur une programmation commune bâtie avec les services de l'Etat, de la Région et des Départements des Bouches du Rhône et de Vaucluse, sur les objectifs spécifiques de l'intervention du Fonds Social Européen (F.S.E.).

Cependant, notre action ne peut se réduire à cette programmation commune, qui ne s'adresse qu'aux seuls adhérents du PLIE. En effet, certaines actions ne pouvant être limitées à ces seuls adhérents, il apparaît nécessaire que chaque partenaire puisse mobiliser les outils qu'il a construits indépendamment du P.L.I.E..

Ainsi, nous soutenons un plan d'actions qui n'est pas cofinancé par le F.S.E., mais qui contribue cependant aux résultats de ce Plan. Sa mise en œuvre relève donc de notre seule décision.

A ce titre, notre action se décline autour des quatre axes suivants :

- **Axe 1 : Aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des publics demandeurs d'emploi**
- **Axe 2 : Aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique**
- **Axe 3 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi**
- **Axe 4 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres des entreprises et les demandeurs d'emploi**

Les modalités de paiement des subventions supérieures à 10.000 € attribuées aux opérateurs mettant en œuvre ces actions « hors PLIE » sont les suivantes :

- Un acompte de 70 % du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente et la signature de la convention avec l'opérateur pour les subventions supérieures à 23.000 € ;
- Le solde est quantifié et versé l'année suivante, au vu de l'analyse du bilan qualitatif, quantitatif et financier (BQQF) de l'action subventionnée.
Si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA n'est pas réévaluée ;
A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

En conséquence, après examen des BQQF produits par ces opérateurs au titre de leur action 2010, il convient donc de leur verser un solde inférieur ou égal à 30% de la subvention votée, lequel sera imputé sur l'exercice 2011.

Par ailleurs, en 2010, l'opérateur Aix Emploi Relais Environnement a mis en œuvre deux chantiers d'insertion :

- ✦ Le chantier « Embellissement A51 et RN296 traversant le Pays d'Aix », subventionné à hauteur de 94.878 €.
- ✦ Le chantier « Entretien, nettoyage et valorisation des entrées de villes et de villages de la CPA », subventionné à hauteur de 120.000 €.

Après examen des BQQF produits par cet opérateur et des taux de réalisation qu'il affiche, il s'avère que nous devrions émettre un titre de recettes de 5.694,72 € sur le premier chantier (dont le montant des dépenses est inférieur au montant de l'acompte versé en 2010) et verser un solde de 19.033,44 € sur le second chantier.

Dans un souci de simplification de la gestion de ces dossiers, je vous propose donc de verser à Aix Emploi Relais un solde de 13.338,72 € (soit 19.033,44 € - 5.694.72 €)

Vu l'exposé des motifs ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération N° 2009-A143 du 29 juillet 2009 du Conseil Communautaire portant délégation d'attributions au Bureau,

Vu les délibérations N° 2010-B035 du 4 février 2010, N° 2010-A017 du 25 février 2010, N° 2010-B161 du 8 avril 2010, N° 2010-B239 et 2010-B240 du 11 juin 2010, attribuant les subventions indiquées dans le tableau ci-annexé ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** le versement des soldes de subventions attribuées en 2010 aux opérateurs figurant dans le tableau ci-annexé, pour un montant total de 96.220,66 € ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 90-6574 (service 8) qui présente les disponibilités suffisantes.

Analyse BQQF 2010 - Etat des montants à mandater

Opérateur	action subventionnée	N° convention	subv CPA votée en 2010	acompte versé en 2010	solde à verser en 2011	total versé
MFR DE LA ROQUE D'ANTHERON	service relation entreprise		15 000,00	10 500,00	4 118,00	14 618,00
CFAI 84	création d'une antenne de formation sur Pertuis		20 000,00	14 000,00	6 000,00	20 000,00
CITE DES METIERS	organisation de 6 semaines sectorielles sur la CPA	2010/05	23 000,00	16 100,00	6 900,00	23 000,00
AIRELLES VIDEO	Handi-cap ensemble		20 000,00	14 000,00	6 000,00	20 000,00
ATELIER MANDARINE	accompagnement social et formation des salariés en insertion	2010/11	29 680,00	20 776,00	8 904,00	29 680,00
AIX EMPLOI RELAIS ENVIRONNEMENT	Chantier d'insertion « Entretien, nettoyage et valorisation des entrées de villes de la CPA »	2010/102	120 000,00	84 000,00	13 338,72	97 338,72
AIX MULTI SERVICES	chantier d'insertion « Entretien et aménagement d'espaces verts sur Aix et la CPA »	2010/109	40 000,00	28 000,00	8 150,58	36 150,58
AIX MULTI SERVICES	chantier d'insertion « Gestion des espaces paysagers et naturels sur la CPA »	2010/110	20 000,00	14 000,00	1 444,00	15 444,00
AIX MULTI SERVICES	chantier d'insertion « Gestion des espaces boisés en milieu urbain sur La Roque d'Anthéron »	2010/111	10 000,00	7 000,00	3 000,00	10 000,00
LA FIBRE SOLIDAIRE	chantier d'insertion "La Fibre Solidaire"	2010/107	28 000,00	19 600,00	8 400,00	28 000,00
REMISE EN JEUX	chantier d'insertion "Remise en jeux"	2010/103	35 000,00	24 500,00	8 017,16	32 517,16
ADREP IE	chantier d'insertion "Embellissement des espaces collectifs de proximité"	2010/113	35 000,00	24 500,00	1 022,00	25 522,00
ATELIER JASMIN	chantier d'insertion "Décoration de lieux d'accueil"	2010/104	27 000,00	18 900,00	1 992,61	20 892,61
ATELIER JASMIN	chantier d'insertion "Histoire dessinée"	2010/105	24 000,00	16 800,00	3 248,16	20 048,16
ATELIER JASMIN	chantier d'insertion "Carnaval 2010"	2010/106	15 000,00	10 500,00	4 500,00	15 000,00
LA TABLE SOLIDAIRE	aide au démarrage E.I. restaurant solidaire		15 000,00	10 500,00	4 500,00	15 000,00
SAC ADREP	Passport pour l'emploi	2010/108	110 657,00	77 460,00	6 685,43	84 145,43
	TOTAL		587 337,00	411 136,00	96 220,66	507 356,66

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi - Politique de subvention en faveur des opérateurs oeuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi - Versement du solde des subventions attribuées en 2010

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse LOISSAIN MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**